

# INFORET

-- Espace Asso - Les Amis du bois de Saint-Cucufa (92) - Toutes les informations --

Toutes les  
informations



## **Péril en forêt « périurbaine »**

Jean ( arpenteur d'humus )  
mardi 17 décembre 2013

**Contrairement aux engagements pris par l'ONF en la personne de son ancien directeur régional O. James, l'exploitation de notre forêt qui devait être effectuée selon des méthodes non agressives et sans dangers retrouve ses airs de territoire livré aux troupes en manœuvres d'hiver.**

Si les coupes rases sont encore dans les cartons, les travaux de débardage et d'évacuation du bois issu des coupes d'éclaircissement sont menés tambour battant au mépris des mesures élémentaires de sécurité pour les usagers.

Un mercredi de ce décembre ensoleillé, je me promenais dans la Forêt de la Malmaison (92), route de la côte grise, et comme moi des familles profitaient de ces derniers après midi pour goûter des joies de la forêt en hiver.

Arrivés à hauteur d'un stockage de bois coupés, il a fallu se risquer à passer entre les stockages latéraux et l'engin procédant au chargement de l'engin porteur. Seul sur son engin, aux commandes de la grue (grapple), un ouvrier invitait les promeneurs à se frayer un passage - il n'y avait pas d'autre cheminement - tout en manœuvrant, ceci avec le soleil dans l'œil et sans visibilité sur l'ensemble de la scène. Il n'y a eu ce jour-là aucune victime d'une chute de buche, [le bon Saint Cucufa devait veiller...] Qu'en est-il des promesses d'accomplir ces travaux sous la direction éclairée des agents de l'ONF, en nombre suffisant, présents physiquement sur site afin que la sécurité des usagers et du personnel soit assurée ... Ce chantier aurait nécessité une protection physique (barrières) et une signalisation suffisante invitant les promeneurs à utiliser un itinéraire que les agents de l'ONF auraient définis pour contourner la zone d'activité. Au besoin, une autre date aurait pu être choisie, à l'exception d'un mercredi en tous cas...

On s'aperçoit à l'usage que les bonnes résolutions prises par le gestionnaire - garant de l'exploitation et de ses conséquences - au cours des rencontres (réunions préparatoires à l'élaboration de l'aménagement actuel et réunions du « COMITE DE GESTION PATRIMONIALE DE RUEIL-MALMAISON » en présence des élus et des associations, sont bafouées dans les faits. On rencontre souvent au hasard des parcelles et des chemins forestiers des entreprises effectuant des tâches sous de contrat avec l'ONF, entreprises adjudicataires travaillant dans l'urgence et dans des conditions « limites » avec le concours d'ouvriers, certes courageux et heureux de trouver ici un travail, mais peu familiers des dispositions du Code du Travail et du Code Forestier français, notamment les articles réglementant la sécurité du personnel et du public...



(JPEG, 162.2 ko)



(JPEG, 171.4 ko)



(JPEG, 139.5 ko)



(JPEG, 174 ko)



(JPEG, 162.8 ko)